

LA NATURE EN VILLE



Colomiers préserve sa biodiversité



La Ville de Colomiers agit depuis de nombreuses années pour préserver la qualité de son cadre de vie, renforcer la présence de la nature en ville et développer la biodiversité des espèces et des plantes.

Dans le cadre de sa démarche de développement durable et du label 3 Fleurs, plusieurs actions sont initiées pour une gestion responsable des espaces publics et le bien-être des Columérines et Columérins.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée est une méthode d'entretien adaptée aux usages des espaces verts et respectueuse des cycles de la nature.

Il s'agit de concevoir et réhabiliter intelligemment les espaces verts, pour un entretien économique et écologique.

La nature en chiffres

- 3 fleurs au label des Villes et Villages fleuris de France depuis 1999
- 520 ha d'espaces naturels et loisirs
- 130 m² d'espaces verts par habitant
- 18 000 arbres
- 50 000 fleurs / an
- 75 agents au service Espaces Publics



DES ESPACES VERTS ÉCONOMES ET DURABLES

Au coeur de cette démarche, le critère environnemental prime. La méthode pour y parvenir : la gestion différenciée.

Les services municipaux appliquent depuis plusieurs années des solutions alternatives permettant de se passer quasiment totalement de pesticides et de désherbants, de réduire l'irrigation et de favoriser la diversité des espèces.



LES PRINCIPALES ACTIONS

- Préservation et reboisement des zones naturelles
- Fréquence de tonte réduite, fauche tardive
- Plantation d'espèces variées et adaptées au climat
- Arrosage ciblé, consommation réduite en eau
- Zéro produits phytosanitaires : zéro pesticide et engrais
- Réintroduction des animaux en ville : écopaturage, hôtels à insectes, nichoirs, abeilles...
- Lutte contre les nuisibles : frelons asiatiques, chenilles processionnaires...





LA NATURE EN VILLE

Colomiers préserve sa biodiversité



UNE GESTION RESPONSABLE DES ESPACES VERTS

Dès leur conception, les espaces verts de la ville sont pensés et aménagés pour limiter les temps d'entretien, économiser l'utilisation de l'eau et bannir les produits chimiques.



PRÉSERVATION DES ZONES NATURELLES

Zones humides, haies bocagères... Des réservoirs de biodiversité sont maintenus à l'état « sauvage » comme le bois de l'Armurier, les berges du Bassac ou le site nature de l'Aussonnelle.



Le Bassac reboisé

Cornouillers sanguins, prunelliers, noisetiers, chênes, érables : plus de 1000 arbres et 25 essences ont été replantés sur les rives pour maintenir les berges naturellement.



LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité désigne la diversité du monde vivant, des milieux et des espèces. Des tontes moins rases, des prairies fleuries, la présence d'insectes sont la marque d'un environnement plus sain, d'un cadre de vie plus agréable avec des bénéfices pour la santé de toutes et tous.

Actions pédagogiques

De nombreuses initiatives sont menées en collaboration avec les usagers :

- Visites du centre horticole avec les élèves
- Hôtels à insectes installés avec les Centres de loisirs, Maisons citoyennes, Jardin des familles
- Relevés de la faune et de la flore avec les écoliers des ALAE
- Jardin potager bio de 400 m² cultivé par les enfants du Centre de Loisirs du Cabirol



PLANTATION D'ESPÈCES VARIÉES ADAPTÉES AU CLIMAT

Arbres, arbustes et plantes vivaces.

La ville abrite un patrimoine riche qu'il faut protéger, entretenir et renouveler.

Les services municipaux sélectionnent des essences différentes, peu gourmandes en eau, capables de s'adapter au climat, à ses évolutions et de se régénérer tous les ans (plantes à bulbe).

Le fleurissement en chiffres

- Centre horticole : 2 500 m², ombrière de 625 m²
- 50 000 fleurs produites
- 74 vasques au sol, 237 jardinières
- 62 000 bulbes plantés



LA NATURE EN VILLE

Colomiers préserve sa biodiversité

TONTE RÉDUITE ET FAUCHE TARDIVE

Les gazons situés sur les espaces très fréquentés sont tondu tous les quinze jours, les sous-bois et espaces naturels sont fauchés une à deux fois par an.

L'enjeu est de laisser le temps à la flore et à la faune de se développer pour un écosystème équilibré. Ainsi, certaines plantes, dont la croissance était contrariée par les tontes répétées, sont réapparues comme les genêts, les orchidées sauvages et des cyclamens.



CONSOMMATION LIMITÉE DE L'EAU

Côté arrosage, avec la centralisation automatique et l'utilisation de pluviomètres, l'eau apportée à chaque massif est calculée au cm³ près pour limiter la consommation. Ce dispositif est installé sur les nouveaux aménagements et remplace d'année en année les anciennes installations.



ZÉRO PRODUIT PHYTO DEPUIS 2006

Depuis son ouverture en 2006, le Centre horticole de la ville produit 50 000 fleurs chaque année en utilisant zéro produit phytosanitaire. Les services municipaux utilisent pour cela des auxiliaires, insectes qui permettent de réguler naturellement la présence de nuisibles : panneaux englués, prophylaxie...

Le Service Espaces publics est constamment en recherche de procédés écologiques. Les techniques sont adaptées en fonction des sites : désherbage manuel, effleurage, pincement, griffage et paillage des massifs pour limiter l'arrosage et les herbes sauvages, engrais bio.

LA LOI ZÉRO PHYTO

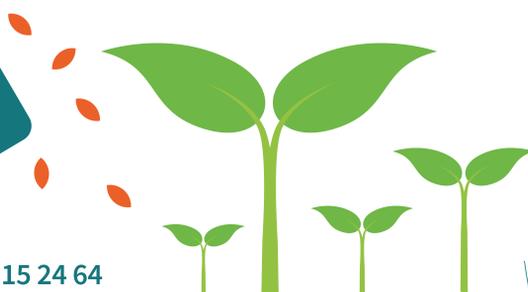
Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit aux collectivités territoriales l'usage de produits phytosanitaires (pesticides, désherbants chimiques) pour l'entretien des espaces verts, voiries et lieux publics. L'enjeu est de protéger la santé des usagers des résidus et de préserver la biodiversité.

Quels effets sur la voirie ?

Le changement concerne la voirie et les trottoirs, qui sont gérés par Toulouse Métropole.

Sur ses espaces verts, la Ville respecte déjà la réglementation depuis plusieurs années.

Le verdissement des trottoirs et la présence d'herbes ne signifie pas moins d'entretien, mais il correspond à une nouvelle approche environnementale qui intègre les évolutions naturelles.



LA NATURE EN VILLE

Colomiers préserve sa biodiversité

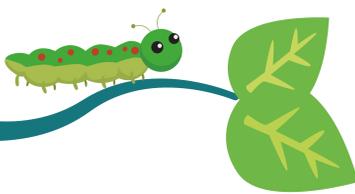
LES ANIMAUX EN VILLE

La réintroduction ou la préservation des animaux en ville ainsi que la lutte contre les nuisibles renforcent la biodiversité et s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable engagée par la Municipalité. Ils concourent en effet, à la qualité de vie columérine.



INSTALLATION D'HÔTELS À INSECTES

Quatre hôtels à insectes ont été installés au Cabirol, au Seycheron et au Jardin des familles pour accueillir des auxiliaires, des insectes pollinisateurs et des xylophages permettant la fertilisation des plantes et des sols.



DESTRUCTION DES FRELONS ASIATIQUES

La Ville lutte contre le frelon asiatique qui met en danger l'écosystème, en particulier les abeilles, éléments clés de la pollinisation. Des professionnels spécialement formés interviennent pour détruire les nids sur le domaine public.

ÉCOPATURAGE

L'écopâturage a été expérimenté pour la première fois à l'été 2016. Ecologique et peu coûteuse, cette méthode d'entretien par des chèvres ou des moutons, a été choisie pour entretenir 1 hectare autour du Château de l'Armurier.



PRÉSERVATION DES ABEILLES

Tout est mis en œuvre pour sauvegarder les abeilles, indispensables à la biodiversité. L'arrêt des pesticides depuis 2006 ou l'intervention d'apiculteurs columérins pour prélever et accueillir les essaims dangereux en sont des exemples.

La lutte contre les chenilles processionnaires en chiffres

- 900 arbres traités biologiquement par an
- 130 pièges à chenilles
- 1 000 nids détruits manuellement
- 20 nichoirs à mésanges installés pour lutter contre les chenilles

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Un traitement préventif détruit les nids de chenilles dangereuses et urticantes.

Les services municipaux utilisent trois moyens de lutte : traitement biologique, piégeage par sac et nichoirs à mésanges qui constituent un prédateur naturel.

